



SAINT-CERGUES
COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

Présents : Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET – R. BOSSON – M. BRIFFAUD - J-M. PEUTET – P. BURNIER - C. SCHNEIDER – J.CREDOZ- M.C. BALSAT - E. FEVRIER- G. LYONNET - B. DONSIMONI – M. WIRTH – C. MOUCHET – K. AILLAUD – S. BONNARD – F. SOUFFLET-
Absents excusés : B. SOFI - J-M. COMBETTE - F. MOUCHET - G. LEONE DE MAGISTRIS - A. BARATAY - A. ZAMENGO
Pouvoirs : B. SOFI à D. COTTET
Secrétaire de séance : M.C BALSAT

1°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme M.C. BALSAT

2°) Délégation de signature à M. le Maire : Néant

3°) Information, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales : Néant

4°) Engagement dans la labellisation « Plan Mercredi » 2018-12-70

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune, s'engage dans la labellisation du « plan mercredi ».

En effet, le PEDT proposé et le plan Mercredis par la commune ont été validés par la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale) et sont conventionnés.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à s'engager auprès de la CAF dans la labellisation du « plan mercredi »

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance
Marie-Christine BALSAT